



ASSURANCE / Rendements

Les fonds en euros au rendez-vous



Le sésame sécuritaire de l'assurance-vie confirme son retour en force, avec un taux moyen de 2,65 % en 2025. Les nombreuses campagnes de taux boostés auront aussi permis de faire beaucoup mieux sur certains contrats. Un scénario amené à se reproduire cette année. Le point.

Le marché de l'assurance-vie a trouvé son équilibre. Depuis 2020, la collecte s'y répartit, bon an mal an, à 60 % sur les fonds en euros garanti et à 40 % sur les unités de compte (UC) non garanties selon les données de l'ACPR (Autorité de contrôle prudentiel et de résolution). Même si cette vue de haut du marché est à nuancer selon les réseaux de distribution – la part du fonds en euros étant autour de 45-50 % côté CGP et banques privées quand elle tutoie les 80 % (voire plus) chez les mutuelles

d'assurances – elle indique bien que le fonds en euros reste la colonne vertébrale de l'assurance-vie. « Sans ce support spécifique, l'assurance-vie ne serait plus qu'une sorte de compte-titres onéreux opérant dans un cadre fiscal spécifique, nous confie un bancassureur. S'en passer serait scier la branche sur laquelle le marché est assis. »

Cette tentation fut grande au détour des années 2020, quand le fonds en euros était à bout de souffle, miné par l'érosion continue des taux obligataires, sa matière première. Le rebond du marché obliga-

taire a depuis tout changé. « La courbe des taux s'est normalisée, retrouvant une forme plus saine, où les taux longs sont de nouveau supérieurs aux taux courts, ce qui s'avère très favorable à l'assurance-vie, un métier de temps long », explique François-Régis Bernicot, président du directoire de Suravenir, la filiale assurance-vie du Crédit Mutuel Arkéa. Et c'est dans ce contexte que les fonds en euros ont, sans surprise, « retrouvé leur compétitivité » selon l'expression de Philippe Crevel, directeur du Cercle de l'épargne. « Les fonds en euros,

qui étaient en décollecte nette depuis 2020, ont, l'année dernière, enregistré de nouveau une collecte nette positive, à + 8,1 milliards d'euros, contre - 4,7 milliards d'euros en 2024. Ce changement est lié à une amélioration de leur rendement, en valeur absolue comme en valeur relative, et aux campagnes de taux boostées menées par de nombreux assureurs. »

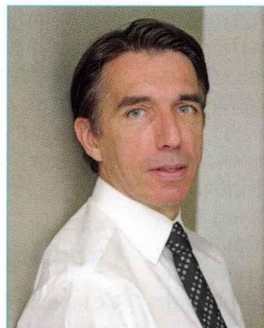
Un rendement réel en hausse

Sur le papier, les fonds en euros affichent un rendement moyen quasi-stable (légère hausse possible) en 2025, estimé pour l'heure à 2,65 % net, avant prélèvements sociaux, après 2,60 % en 2024.

Au regard du 3,4 % attendu par la moitié des Français pour qu'un placement sans risque soit « incitatif », dicit le baromètre de l'épargne 2025 de l'AMF, ce résultat ressort sans éclat (19 % des sondés attendent même 5 à 6 % de rendement pour un placement sans risque, 24 % plus de 6 % !).



François-Régis Bernicot, président du directoire de Suravenir.



Philippe Crevel, directeur du Cercle de l'épargne.



Corinne Calendini, directrice générale vie individuelle et IARD & partenariats chez Axa France.

Mais les faits sont têtus : aucun produit financier à la liquidité permanente ne fournit ce niveau de gain aujourd'hui. Paradoxalement, compte tenu du recul de l'inflation à 0,90 % de moyenne l'an passé, 2025 fut même un très bon cru pour les fonds en euros, avec un taux net réel pointant à la hausse à 1,75 % (1,45 % après taxes sociales). Il faut remonter à 2015 pour trouver pareil résultat (cf. graphique ci-dessous). « En valeur relative,

les fonds en euros sont aussi devenus plus compétitifs en raison de la baisse des taux des livrets d'épargne, et en particulier du livret A, ainsi que de ceux des dépôts à terme, ajoute Philippe Crevel. Le taux du livret A est en effet passé, en 2025, de 3 % à 1,7 %, pour atterrir à 1,5 % depuis ce 1^{er} février. A 3 %, sans prélèvements obligatoires, le livret A surpassait les fonds en euros de l'assurance-vie, à 1,5 %, c'est l'inverse, →

Fonds en euros : quel gain de pouvoir d'achat ?

Lecture : en 2024, alors que les fonds en euros ont affiché 2,60 % en moyenne, l'inflation fut de 2 %.
Le gain de pouvoir d'achat des fonds en euros a donc plafonné à 0,60 %.



Sources : France assureurs, Insee

même en tenant compte de la fiscalité. La rémunération des dépôts à terme, qui a pu dépasser 3 %, est revenue en dessous de 2 % pour une durée inférieure à un an. »

Voilà pourquoi le taux moyen des fonds en euros au titre de 2025, net d'inflation, est satisfaisant pour un placement à capital garanti et disponible à tout moment. L'objectif de transporter l'épargne dans le temps sans lui faire perdre son pouvoir d'achat est ainsi rempli.

C'est là tout le savoir-faire des assureurs : investir sur du temps long et donner un bon rendement à court terme. « Dans une période où les Français n'ont jamais autant épargné, Axa confirme la force des solutions assurantielles que sont le fonds euros et le fonds croissance en servant des performances solides et stables dans le temps », commente Corinne Calendini, directrice générale vie individuelle et IARD & partenariats chez Axa France. Même son de cloche au groupe mutualiste Macsf, dont le directeur général Stéphane Dessirier « réaffirme avec force que l'assurance-vie, et plus particulièrement le fonds en euros, est un véritable produit d'assurance qui apporte une double garantie sur la préservation

du capital et sur la liquidité grâce à la mutualisation entre tous les souscripteurs ». Et d'ajouter : « la garantie de l'assureur coûte peu cher du fait de cette mutualisation, bien moins que toutes les solutions de couverture financière ».

La difficile lecture des taux

Ce tableau flatteur est toutefois un remarquable trompe-l'œil, ce dont conviennent aussi à demi-mot les assureurs.

Et pour cause, le marché des fonds en euros est tout sauf homogène. Pour 2025, les rendements servis auront ainsi couru de seulement 1 % pour certains vieux contrats sortis des linéaires commerciaux depuis longtemps à 4 %, voire plus sous conditions pour les produits ouverts à la souscription. Au sein d'une même enseigne, les écarts de taux sont aussi légion, en témoignent les tableaux (denses, plusieurs centaines de contrats référencés parfois) publiés par les compagnies sur leurs sites Internet (obligation réglementaire). Rien d'illégal à cela, puisque la participation aux bénéfices fait l'objet d'une allocation globale chez l'assureur. Conformément au Code

des assurances, une compagnie est seulement tenue de reverser à ses assurés un minimum de 90 % de ses bénéfices techniques et 85 % de ses bénéfices financiers, soit immédiatement (au titre de l'exercice écoulé), soit en dotant la provision pour participation aux bénéfices (PPB, dite aussi PPE : provision pour participation aux excédents). C'est donc à sa discrétion qu'un assureur peut privilégier certains contrats au détriment d'autres, sans lien explicite avec ses résultats. Ou qu'il peut octroyer des bonus de rendements sur les versements effectués dans certains contrats.

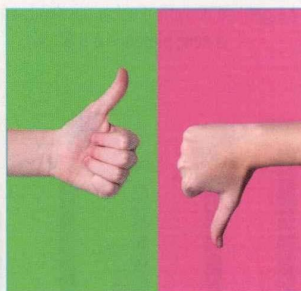
Du trompe-l'œil au maquis, il n'y a qu'un pas ! Nul épargnant ne saurait aujourd'hui s'y retrouver sur le marché des fonds en euros. Même les professionnels sont désarmés pour en tirer toutes les ficelles, tant les écueils sont multiples.

Citons-en deux. D'abord, un même contrat peut déployer une dizaine de taux différents selon la part d'unités de compte et/ou l'encours sous gestion. Illustration : Le Conservateur, mutuelle d'assurances pour clientèle patrimoniale, affiche dix rendements pour le fonds en euros de son multisupport, allant de 1,10 % pour l'assuré ayant moins de 40 % de son capital investi en UC, à 4,25 % pour celui ayant 70 % d'UC et au moins 150 000 euros sur son contrat. Soit un écart de gain de 1 à 4 (ou presque). Les bancassureurs ont largement emboité le pas de cette pratique initiée au détour de 2010 par Swiss Life et Axa. Exemple : la Banque postale a donné du 2,30 % sur son assurance-vie Cachemire série 2 pour un client investi à 100 % sur le fonds en euros et 3,22 % à celui dont le contrat compte 50 % d'UC. Problème suivant : certaines assurances-vie incluent plusieurs fonds en euros, ouverts ou non aux versements du reste. C'est souvent le cas des contrats en ligne, tel celui de Fortuneo géré par Suravenir, qui, outre un fonds en euros standard sans éclat à 2,10 % (majoré à 2,50 % en mandat d'arbitrage), propose un fonds en euros dynamique affichant un taux de base à 3 % pouvant atteindre jusqu'à 4 % si « l'encours moyen investi en UC sur l'année 2025 est supérieur ou égal à 70 % ». Inutile de poursuivre, tant la liste des contrats concernés serait longue et fastidieuse.

Atouts et faiblesses du fonds en euros

Le fonds en euros repose actuellement sur un triangle magique. Un, le capital investi net de frais d'entrée y est garanti de manière permanente par l'assureur. Deux, le fonds en euros n'est pas plafonné quant aux montants investis (sauf règle instituée contractuellement par l'assureur), contrairement aux livrets d'épargne réglementée. Trois, sa liquidité est totale, même s'il faudra attendre quelques jours pour percevoir les sommes retirées (rachat dans le jargon). En pratique, toute assurance-vie comprend un, voire deux ou trois fonds en euros. Ajoutons que ce support est aussi inclus dans les contrats de capitalisation et les PER assurantiels.

Face à ces atouts intangibles, hors appréciation du niveau de rendement attribué, quelles faiblesses pour le fonds en euros ? D'abord, le taux de rendement n'est attribué en totalité que si l'épargne est présente au moment de la distribution de la participation aux bénéfices. Pour un retrait en cours d'année, la rémunération sera à un taux réduit sur la somme concernée. Ensuite, le fonds en euros est un terme générique masquant des niveaux de rendements très différents selon les contrats (alors que le taux est identique, quel que soit l'établissement pour un livret A par exemple). Enfin, outre les taxes sociales (17,20 %) prises chaque année par l'assureur sur le rendement servi, l'assuré passera par la case fiscalité en sortie avec un taux de 12,80 % avant les huit ans du contrat. Passé ce délai, le taux est de 7,50 % si les montants détenus en assurance-vie sont de 150 000 euros ou moins, 12,80 % sinon, et un abattement annuel (4 600 euros pour une personne seule, 9 200 euros pour un couple) est appliqué sur les intérêts imposables.



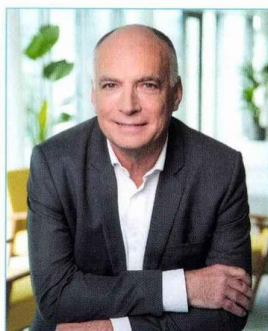
La multiplication des taux « boostés »

Etalonner le marché à l'aune des mille et un taux publiés n'a *in fine* plus grand sens aujourd'hui, d'autant qu'un autre élément vient désormais troubler la lecture : les bonus appliqués aux versements réalisés pendant une certaine période (plusieurs mois à un an en général) dans certains contrats. L'appât est intéressant, avec 1 à 2 % de majoration sur le fonds en euros, voire plus (2,25 % chez Milleis Banque, par exemple). Dans certains cas, le bonus va même courir sur deux années. Illustration : Abeille Assurances va « booster » de 1,5 % le rendement en 2026 et 2027 pour les versements affectés au fonds en euros, poussant le bonus à 2 % si 30 % des versements sont affectés aux unités de compte.

Ces offres attractives auront largement participé au rebond de la collecte sur les fonds en euros l'an dernier. Il en ira de même cette année.

C'est bien sûr une aubaine à saisir pour qui a une somme rondelette à investir ces temps-ci. Encore faut-il bien décrypter les conditions de l'offre, ses tenants et aboutissants, notamment savoir que tout rachat partiel prématuré fera perdre l'octroi du bonus. Ajoutons que les campagnes de bonification ne sont pas prévues dans les contrats, c'est une pratique à la discrétion des assureurs, qui leur adossent une communication et un document spécifiant la réglementation de l'offre *ad hoc*. Face à la multiplication des taux « boostés » et des accroches commerciales partielles, certains redoutent une prochaine mise en garde du gendarme du marché, l'ACPR.

L'épargnant doit aussi faire preuve de lucidité. « *Au premier coup d'œil, profiter d'un taux de 5 % avec le bonus sur un placement sécurisé est une aubaine, nous confie un CGP sous anonymat. Aucun placement ne fera mieux, c'est pourquoi nous en faisons profiter nos clients. En réalité, l'affaire sera moins juteuse que prévu. Déjà, la pub le dit rarement, mais des frais seront souvent pris sur les versements. Le rendement sera ensuite soumis aux taxes sociales.*



Stéphane Dessirier, directeur général du groupe Macsf.



Gilles Belloir, directeur général de Placement-direct.fr.

Et surtout, nous avons là un fusil à un coup, puisque le bonus porte sur un ou deux ans. Or l'assurance-vie est un placement de longue haleine. Le risque est grand que ce taux alléchant soit suivi de rendements moins glorieux. » Retour à la case départ en somme : il n'existe aucun placement miracle sous le capot des taux promotionnels. L'assureur ne fait que prendre sur le rendement global revenant aux contrats pour payer cette offre spéciale. Autrement dit : la sur-rémunération accordée via ces bonus diminue d'autant ce qui est donné aux autres... CQFD.

Une hiérarchie assez stable

Bref, dans ces conditions, le marché des fonds en euros tourne au casse-tête. Pour le hiérarchiser, nul autre choix que de mettre sur le côté les offres de taux boostés, puis d'éplucher un à un les rendements servis.

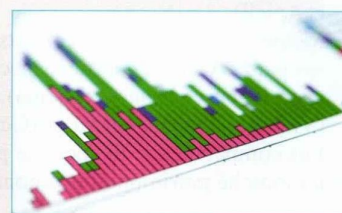
Sans conteste, les mutuelles d'épargne et d'assurances sont les mieux-disantes depuis quelques années. De Garance à La France Mutualiste, en passant par la

Carac, la Macsf, la MIF ou la Maif, les taux servis sont au-dessus de 3 % net, le tout sans condition d'UC. Cerise sur le gâteau : les contrats des mutualistes ont quasiment tous généralisé le 0 % de frais sur les versements.

Notons que certaines mutuelles s'engagent sur les marchés de la gestion de patrimoine, comme la Carac via l'acquisition d'Ageas France (rebaptisé Selenicia Patrimoine pour sa branche dédiée aux CGP) ou Garance qui déploie son assurance-vie sous l'étiquette Célébéa Vie auprès de courtiers. ➔

Eurocroissance : des résultats contrastés

Rien n'y fait, la révolution de l'eurocroissance n'a toujours pas eu lieu, avec seulement une poignée d'assureurs présente sur ce terrain. Pour quels résultats ? Axa, qui a fait de l'eurocroissance le troisième pilier de l'allocation d'épargne, a affiché un taux moyen net en hausse de cinquante centimes, à 3,13 % pour 2025, avec des performances allant de 2,50 à 4,50 % (garantie 100 % à échéance de dix ans). Même constat à l'Agipi, dont le contrat est géré par Axa, avec 3 % pour le fonds eurocroissance (+0,4 % par rapport à 2024). Nouveau venu sur ce marché, Allianz a donné du 3,26 % avec son fonds croissance ayant une garantie de 100 % à l'échéance des dix ans. L'assureur allemand indique 400 millions de collecte pour sa première année pleine de commercialisation. Du côté de la Bred et son assureur Prepar-Vie, la performance nette est variable selon les contrats, de 3,45 % pour le profil prudent, avec un horizon de douze ans, et une garantie à 100 % à 5,77 % pour le profil dynamique avec un horizon de trente ans et une garantie à 80 %. Reste Generali : son principal fonds croissance (G Croissance 2020), fort de 483 millions sous gestion, a donné du 3,40 % net, tout comme son autre fonds Générations Croissance Durable (107 millions). Les deux ont une garantie partielle (80 %) à l'échéance (huit à trente ans). Fermé à la commercialisation, l'ex-G Croissance a affiché 2,20 % de performance. Dans l'ensemble, les fonds eurocroissance fermés font peu d'étincelles. Ainsi Afer Eurocroissance a-t-il servi 2,16 % (et affiche une performance négative à - 1,51 % sur cinq ans) pour un encours de 88 millions d'euros. Ainsi BNP Paribas Cardif, le porte-drapeau de cette solution quelques années en arrière, a-t-il servi 0,47 % en 2025 sur son fonds eurocroissance Projet/Retraite. Son taux annualisé depuis sa création en octobre 2010 ressort à 1,76 % net de frais de gestion.



Bien des établissements affichent des taux équivalents ou même supérieurs à ceux des mutuelles. Mais différence notable, c'est sous condition de détention d'UC. Exemple : Corum Life a sorti un 4,10 % attractif sur son fonds en euros, avec pour contrepartie un investissement limité à 25 % des encours.

L'offensive vient surtout des banques. Grâce à de fortes réserves accumulées dans les années 2010, certaines enseignes sont désormais bien placées sur le marché, à l'image du Crédit agricole, de BNP Paribas Cardif ou encore de la Société générale. D'autres n'ont pas suivi le rythme, comme la Caisse d'épargne ou les Banques populaires, toutes deux aux mains du groupe BPCE Vie, avec des taux sous la moyenne du marché.

Quid des contrats en ligne qui furent pendant longtemps les fers de lance du fonds en euros ? Ils se positionnent dans la moyenne haute du marché, avec des variations importantes toutefois selon les assureurs gestionnaires (les principaux étant Generali, Suravenir, Spirica et Apicil).

Même constat du côté des contrats proposés par les CGP et courtiers spécialisés, avec des taux en hausse (Thema), stables (Vie Plus) ou en légère baisse (Generali). Les compagnies se tiennent de près sur un marché patrimonial très concurren-



Eric Dubois, directeur financier du groupe Macsf.



Olivier Della Santina, directeur général délégué de La France Mutualiste.

tiel et sur lequel les banques privées sont aussi offensives. Notons enfin le regain de forme des associations d'épargnants (Afer, Asac, Agipi, Gaipare) dont les taux pointent à la hausse et sont, c'est à noter, identiques pour tous leurs assurés.

Un avenir plutôt serein

Le passé est un bon indicateur en matière de fonds en euros. Tout professionnel confirme qu'il est nécessaire d'observer les taux sur plusieurs années, au moins cinq pour se faire une idée juste d'un contrat (et de son assureur) et pour anticiper l'avenir. Que nous réserve 2026 en la matière ? « Les réserves ont été utilisées en partie pour permettre au fonds en euros de décoller et maintenant les assureurs profitent de bonnes conditions

de marché, analyse Gilles Belloir, directeur général de Placement-direct.fr. *La mécanique est positive et, sauf gros imprévu, le fonds en euros a trouvé sa vitesse de croisière.* » Un avis partagé sur le marché : le fonds en euros a de beaux jours devant lui, son taux moyen devrait se maintenir en 2026 et 2027 autour de 2,65 %.

Le rendement du portefeuille obligataire est ici l'élément clé de l'équation. À plus ou moins 4 % l'an dernier dans la plupart des compagnies, il nourrit les futurs taux distribués. « Dans un envi-

ronnement marqué par une forte volatilité des taux d'intérêt, notre gestion obligataire s'est révélée particulièrement active et performante, témoigne la mutuelle Carac. Nous avons su tirer parti des conditions de marché pour saisir des opportunités de rendement élevé principalement sur les dettes souveraines européennes et allonger la durée de nos investissements. Les investissements obligataires réalisés en 2025 affichent un taux de rendement moyen de 4,6 %, renforçant la performance globale de notre portefeuille tout en préservant un profil de risque stable. »

Affichant les meilleurs taux, la parole des mutualistes est instructive d'autant qu'elle se veut transparente. « Notre collecte importante nous a permis de doper les rendements obligataires futurs de l'actif général, indique ainsi Eric Dubois, directeur financier du groupe Macsf. En 2025, la rémunération moyenne des obligations que nous avons achetée s'est élevée à 3,92 %. Nous revenons sur des emprunts d'Etat, France comprise, d'où une remontée de la durée. Ce contexte permet de reluer le portefeuille, sachant que nos obligations à échéance sont autour de 2,50 %. »

Les réserves sont l'autre pendant pour sécuriser le futur. Les assureurs ont, semble-t-il, peu puisé dans leur PPB (ou PPE) au titre de 2025. Certains ont même évité toute ponction, comme la Macsf, voire remis au pot. C'est le cas à l'Afer (qui aurait servi 3,33 % net selon son président Gérard Bekerman sans dotation de la PPB) ou à La France Mutualiste, qui a doté ses réserves « dans une logique de

Les monosupports : une niche bien pleine

Un fonds en euros et rien d'autre. C'est le pari de trois acteurs du marché : la Matmut (3 % net en 2025 pour son contrat), Ampli Mutuelle (3,75 %) et l'AGPM (2,40 %, taux porté à 3,38 % avec l'option « épargne handicap » ou « enfant handicapé »).

Pourquoi recourir à un monosupport en euros ? Sans plafond de versement, avec des frais sur versements souvent nuls (contractuellement ou via des offres promotionnelles), ce produit simple se veut au service d'un seul objectif clair : se constituer ou valoriser un capital financier. Rien n'empêche, en parallèle, d'ouvrir un multisupport dans une autre compagnie pour diversifier ses investissements sur des fonds risqués.

Le marché des monosupports est une toute petite niche commerciale, avec quatorze mille contrats ouverts en 2024, contre 2,9 millions de multisupports selon France assureurs. Au niveau des stocks, tout change. On comptait encore 7 millions de contrats sous gestion dans les compagnies, à fin 2024, sur lesquels auront été versés 6 milliards d'euros cette année-là. Toujours à fin 2024, les provisions mathématiques des monosupports en euros pesaient 19 % des 1 985 milliards de l'assurance-vie, contre 51 % pour les fonds en euros de multisupports et 30 % pour les unités de compte. A noter : le courtier en ligne Placement-direct a fermé à la souscription son monosupport en euros sans frais d'entrée (transformé en multisupport depuis) géré par Swiss Life, qui a affiché 3,60 % net en 2025.

prudence face aux incertitudes économiques et géopolitiques afin de préserver les rendements des années à venir ».

Dès lors, les performances des fonds en euros sont-elles durables? « Oui et cela s'explique par plusieurs facteurs, répond Olivier Della Santina, directeur général délégué de La France Mutualiste en charge de la direction financière, technique & RSE. Nous avons une richesse mobilisable pour booster les rendements à venir à la fois par les plus-values latentes (actions et immobilier) et par la PPE. Nous avons par ailleurs un rendement embarqué sur notre portefeuille obligataire qui est très intéressant. La croissance de la mutuelle et le nombre de plus en plus important d'adhérents nous ont permis de réinvestir massivement sur les marchés ces deux dernières années. »

Rendement du portefeuille obligataire, réserves en soutien (PPB et plus-values latentes), collecte pour nourrir le tout, voilà le triptyque gagnant du fonds en euros pour 2026.



Eric Müller-Borle, président de l'Asac-Fapès.



Roger Caniard, directeur financier de la Macsf.

Aux assurés qui prennent du risque en investissant une partie de leur capital sur des unités de compte, l'assureur restitue une partie de sa marge sous forme d'un rendement bonifié.

« Diversification », le mot-clé est finalement lâché. Diversifier son épargne, son patrimoine, c'est le véritable moyen de le protéger et d'en tirer le meilleur... profit. « Ajouter des unités de compte au fonds en euros est payant sur la durée », confirme Roger Caniard, directeur financier de la Macsf. Dans le contexte actuel, les fonds patrimoniaux composés d'actifs diversifiés, sont une solution

attractive car ils délivrent des performances sensiblement supérieures au fonds en euros avec une prise de risque limitée. » De 4 à 6 % l'an dernier en moyenne. Encore faut-il que le contrat soit pourvu d'une offre financière efficace et suffisamment... diversifiée.

Si certaines offres mutualistes déploient désormais une sélection de fonds multi-gestionnaires suffisante, il n'en va pas de même de nombreux contrats bancaires.

L'offre des courtiers en ligne et des conseillers en gestion de patrimoine fait ici toute la différence.

Encore faut-il que l'épargnant puisse opérer les bons choix d'investissement selon son profil, son patrimoine, ses objectifs, etc. Le rôle du conseiller en gestion de patrimoine prend ici tout son sens pour (re)mettre le fonds en euros à la bonne place.

■ Frédéric Giquel

Retrouvez pages suivantes les tableaux sur les taux sur cinq ans de cinquante-cinq contrats d'assurance-vie commercialisés.

Ne pas freiner la diversification

Ces bons résultats confortent le rôle de pilier joué par le fonds en euros dans l'enveloppe assurance-vie.

Mais à trop forcer le trait, notamment avec leurs campagnes de bonus, les assureurs ne vont-ils pas détourner les assurés des UC? « Il est utile de rappeler que le fonds en euros constitue une solution pertinente, à condition toutefois de l'inscrire dans une allocation globale, souligne Eric Müller-Borle, président de l'Asac-Fapès. La diversification vers les unités de compte reste essentielle pour capter des moteurs de performance complémentaires sur le long terme, tout en s'adaptant au profil ainsi qu'aux objectifs et projets de chacun. » Voilà qui justifie (en partie) la politique des taux différenciés sur le fonds en euros selon la part d'UC, visant à inciter tant les clients que les réseaux de distribution à prendre conscience qu'il faut diversifier son épargne.

Quid des fonds en euros à garantie de fidélité?

Deux enseignes – Allianz et Afer – seulement commercialisent aujourd'hui ce type de fonds en euros. Leur principe? Récompenser la fidélité. Leur mécanique? Les intérêts générés chaque année par le fonds en euros sont mis de côté pour être restitués au terme d'une durée (cinq ans pour Allianz, huit ans pour Afer) avec un bonus. La prime de fidélité est toutefois perdue en cas de retrait anticipé.

En affichant un taux de 4,05 % net pour le fonds en euros fidélité de son assurance-vie Afer Génération (lancée il y a un an, comptant trente-six mille adhésions et 1,1 milliard d'euros collectés en 2025), l'association éponyme bombe le torse. Cette rémunération a été affectée au support Afer Génération Dynamisant jusqu'au dénouement de la période de fidélité.

Chez Allianz, le taux servi s'est étalé de 2,08 et 4,39 %, bonus de rendement compris, sans autre précision. En 2024, le taux moyen du fonds Allianz Vie Fidélité avait été de 2,51 % en moyenne, après 3,01 % en 2023, 2,12 % en 2022 et 2,43 % en 2021 (année du lancement).



Les taux sur 5 ans de 55 contrats commercialisés

Distributeur (assureur)	Contrat (1)	Taux du fonds en euros (2)				
		2025	2024	2023	2022	2021
Abeille Assurances (Abeille Vie)	Abeille Epargne Active	2,50 %	2,40 %	2,13 %	1,35 %	0,90 %
Afer (Abeille Vie)	Contrat multisupport Afer	2,65 %	2,51 %	2,22 %	2,01 %	1,70 %
AG2R La Mondiale (La Mondiale)	Terre de Vie	2,25 %	2,25 %	2,05 à 3,05 %	1,25 à 3,25 %	0,86 à 1,50 %
Agipi (Axa France Vie)	Cler	2,75 %	2,50 %	2,45 %	2,05 %	1,10 %
Altaprofits (Generali)	Altaprofits Vie (Netissima)	3,00 %	3,00 ou 3,50 %	3,10 à 4,12 %	1,53 à 3,06 %	0,95 à 1,90 %
Amétis (CNP Assurances)	CNP Trésor Projets	2,15 à 3,01 %	2,20 à 3,30 %	2,20 à 3,70 %	1,40 à 3,15 %	0,75 à 1,20 %
Aréas Assurances	Multisupport 3	2,50 à 3,40 %	2,50 à 3,40 %	2,50 à 3,40 %	1,40 à 2,40 %	0,80 à 2,00 %
Asac-Fapès (Spirica)	Asac Neo Vie	3,08 %	3,13 %	3,13 %	2,30 %	S0
Axa (Axa France Vie)	Arpèges, Excellium	2,25 à 3,25 %	2,00 à 3,00 %	2,00 à 3,30 %	1,40 à 3,50 %	0,90 à 1,35 %
Banque Populaire (BPCE Vie)	Horizéo 2	2,05 à 2,40 %	2,15 à 2,50 %	2,15 à 2,50 %	1,45 à 2,70 %	0,75 à 1,10 %
BNP Paribas (Cardif Assurance Vie)	BNP Paribas Multiplacements 2	2,75 %	2,75 %	3,00 %	2,00 %	1,10 %
Boursorama Banque (Generali Vie)	Bourso Vie (Euro Exclusif)	3,00 %	3,00 ou 3,50 %	3,10 à 3,60 %	2,30 %	1,35 %
Bred (Prepar-Vie)	Bred Assurance vie Patrimoine	3,10 %	S0	S0	S0	S0
Caisse d'Epargne (BPCE Vie)	Millevie Essentielle 2	2,05 %	2,15 %	2,15 %	1,45 à 2,18 %	0,75 %
Carac (Carac)	Carac Epargne Patrimoine	3,55 %	3,50 %	3,30 %	2,50 %	1,20 %
Cardif (Cardif Assurance Vie)	Cardif Elite	2,75 %	2,75 %	3,00 %	2,00 %	1,10 %
Corum L'Epargne (Corum Life)	Corum Life	4,10 %	4,65 %	4,45 %	S0	S0
Crédit Agricole (Predica)	Floriane 2	2,35 à 3,35 %	2,60 à 3,60 %	2,60 à 3,60 %	2,10 à 3,10 %	0,95 à 1,85 %
Crédit Agricole (Predica)	Predissime 9 série 2	2,15 à 2,95 %	2,40 à 3,20 %	2,40 à 3,20 %	1,90 à 2,70 %	0,65 à 1,45 %
Crédit Mutuel (ACM Vie)	Plan Assurance Vie	2,60 à 3,25 %	2,60 à 3,25 %	2,60 à 3,25 %	2,10 à 2,75 %	1,10 à 1,75 %
Crédit Mutuel Arkéa (Suravenir)	Navig'Options	2,20 ou 2,50 %	2,20 ou 2,50 %	2,20 ou 2,50 %	1,70 ou 2,00 %	0,85 ou 1,20 %
Taux moyen de marché		2,65 %	2,60 %	2,60 %	1,90 %	1,30 %

1. Certains contrats contiennent plusieurs fonds en euros. Est indiqué entre parenthèses le nom du fonds en euros traité ici.

2. Net de frais de gestion, avant prélèvements sociaux. Du taux minimal au maximal applicable aux encours (et non à des versements spécifiques), variable selon la part d'unités de compte, l'encours géré et/ou de la dégressivité des frais de gestion.

S0 : Sans objet, contrat trop récent ou n'intégrant pas ce fonds en euros l'année concernée.

Les taux sur 5 ans de 55 contrats commercialisés (suite)

Distributeur (assureur)	Contrat (1)	Taux du fonds en euros (2)				
		2025	2024	2023	2022	2021
Fortuneo (Suravenir)	Fortuneo Vie (Suravenir Rendement)	2,10 ou 2,50 %	2,10 ou 2,50 %	2,20 ou 2,50 %	1,80 ou 2,10 %	1,30 ou 1,60 %
Gaipare (Allianz Vie)	Gaipare Fidelissimo	2,58 %	2,55 %	2,30 %	2,20 %	1,80 %
Gan (Groupama Gan Assurances Vie)	Chromatys Evolution	2,00 à 2,80 %	2,00 à 2,80 %	2,00 à 2,80 %	1,30 à 1,80 %	0,90 à 1,20 %
Garance (Garance)	Garance Epargne	3,50 %	3,50 %	3,50 %	2,80 %	2,75 %
Generali (Generali Vie)	L'Epargne Generali Platinum (AGGV)	1,80 à 3,30 %	1,80 à 3,50 %	2,47 à 3,80 %	1,35 à 2,70 %	S0
Generali Patrimoine (Generali Vie)	Himalia (AGGV)	1,90 à 3,40 %	1,90 à 3,60 %	2,60 à 4,00 %	1,45 à 2,90 %	0,70 à 1,40 %
GMF (GMF Vie)	Multéo	2,70 %	2,70 %	2,80 %	2,05 %	1,50 %
Groupama (Groupama Gan Assurance Vie)	Groupama Modulation	2,00 à 2,80 %	2,00 à 2,80 %	2,00 à 2,80 %	1,30 à 1,80 %	0,90 à 1,20 %
Intencial Patrimoine (Apicil Epargne)	Intencial Liberalys Vie (Apicil Euro Garanti)	1,30 %	1,50 %	1,30 à 2,70 %	1,15 à 1,70 %	0,70 à 1,30 %
LCL (Predica)	LCL Vie	2,40 à 3,60 %	2,40 à 3,60 %	2,40 à 3,60 %	1,90 à 3,10 %	0,70 à 1,85 %
La Banque Postale (CNP Assurances)	Cachemire 2 (série 2)	2,30 à 3,22 %	2,30 à 3,45 %	2,30 à 3,80 %	1,40 à 2,80 %	0,85 à 1,70 %
La France Mutualiste	Actépargne 2	3,50 %	3,60 %	3,70 %	2,11 ou 2,31 %	1,31 ou 1,51 %
Le Conservateur (Les Ass. Mutuelles Le Conservateur)	Conservateur Hélios Patrimoine	1,10 à 4,25 %	1,10 à 4,25 %	1,10 à 4,25 %	1,10 à 3,20 %	1,10 à 2,60 %
Linxea (Spirica)	Linxea Spirit 2 (fonds euros Nouvelle Génération)	3,08 %	3,13 %	3,13 %	2,30 %	2,21 %
Louvre Banque Privée, ex-BPE (CNP Assurances)	BPE Emeraude	2,30 à 3,10 %	2,40 à 3,90 %	2,40 à 3,90 %	1,55 à 3,49 %	1,00 à 2,04 %
Maaf (Maaf Vie)	Winalto	2,50 à 2,90 %	2,70 à 3,10 %	2,80 à 3,20 %	2,05 %	1,50 %
Macsf (Macsf Epargne Retraite)	RES multisupport	3,15 ou 3,20 %	3,10 ou 3,15 %	3,10 ou 3,15 %	2,50 ou 2,55 %	2,10 ou 2,15 %
Macif (Macif Vie)	Macif Epargne Vie	2,70 ou 2,90 %	2,70 ou 3,20 %	S0	S0	S0
Taux moyen de marché		2,65 %	2,60 %	2,60 %	1,90 %	1,30 %

1. Certains contrats contiennent plusieurs fonds en euros. Est indiqué entre parenthèses le nom du fonds en euros traité ici.

2. Net de frais de gestion, avant prélèvements sociaux. Du taux minimal au maximal applicable aux encours (et non à des versements spécifiques), variable selon la part d'unités de compte, l'encours géré et/ou de la dégressivité des frais de gestion.

S0: Sans objet, contrat trop récent ou n'intégrant pas ce fonds en euros l'année concernée.

Les taux sur 5 ans de 55 contrats commercialisés (suite et fin)

Distributeur (assureur)	Contrat (1)	Taux du fonds en euros (2)				
		2025	2024	2023	2022	2021
Maif (Maif Vie)	Assurance vie Responsable et Solidaire	3,05 %	3,00 %	2,50 %	2,10 %	1,30 %
Matmut (Cardif)	Complice Vie	2,41 %	2,41 %	2,70 %	1,71 %	0,83 %
MIF (MIF)	Compte Epargne Libre Avenir Multisupport	3,45 %	3,35 %	3,05 %	2,20 %	1,70 %
Milleis Banque (Milleis Vie)	Milleis Horizon Vie	2,75 %	2,55 %	2,75 %	S0	S0
MMA (MMA Vie)	MMA multisupports	2,20 à 3,00 %	2,25 à 3,25 %	2,25 à 3,25 %	1,40 à 2,15 %	1,20 à 1,65 %
Monceau Assurances (Capma & Capmi)	Dynavie	3,15 %	3,00 %	2,90 %	1,75 %	1,90 %
Placement-direct (Swiss Life)	Placement-direct Vie	1,90 à 3,45 %	1,90 à 3,45 %	1,70 à 4,00 %	1,70 à 3,25 %	1,00 à 2,90 %
Selencia Patrimoine (Ageas France - Carac)	Privilège Gestion Active	2,00 %	2,00 %	2,00 %	1,52 %	1,10 %
SMABTP (SMA Vie BTP)	Bati Epargne	2,65 %	2,30 %	2,50 %	2,00 %	1,50 %
Société générale (Sogecap)	Ebène	2,85 à 3,15 %	3,05 à 3,60 %	3,15 à 3,70 %	1,90 à 2,93 %	0,75 à 1,84 %
Société générale (Sogecap)	Séquoia	2,55 à 3,18 %	2,75 à 3,63 %	2,85 à 3,73 %	1,60 à 2,96 %	0,75 à 1,84 %
Swiss Life (Swiss Life Assurance et Patrimoine)	Swiss Life Retraite	1,70 à 3,25 %	1,70 à 3,25 %	1,70 à 3,25 %	1,50 à 3,05 %	0,80 à 2,70 %
Théma Vie (Axa France Vie)	Coralis Sélection (Euro Patrimoine)	2,25 à 3,40 %	2 à 3,00 %	1,50 à 2,90 %	1,42 à 2,84 %	0,70 à 1,30 %
UAF Life Patrimoine (Spirica)	Arborescence Opportunités 2	3,08 %	3,13 %	3,13 %	2,30 %	1,65 %
Unofi (Unofi-Assurances)	Unofi-Evolution	3,00 à 3,80 %	2,90 à 3,70 %	2,90 à 3,50 %	2,05 à 2,65 %	1,35 à 1,85 %
Vie Plus (Suravenir)	Patrimoine Vie Plus	2,50 à 3,20 %	2,50 à 3,20 %	2,50 à 3,20 %	2,00 à 2,70 %	1,00 à 1,50 %
Taux moyen de marché		2,65 %	2,60 %	2,60 %	1,90 %	1,30 %

1. Certains contrats contiennent plusieurs fonds en euros. Est indiqué entre parenthèses le nom du fonds en euros traité ici.

2. Net de frais de gestion, avant prélèvements sociaux. Du taux minimal au maximal applicable aux encours (et non à des versements spécifiques), variable selon la part d'unités de compte, l'encours géré et/ou de la dégressivité des frais de gestion.

S0 : Sans objet, contrat trop récent ou n'intégrant pas ce fonds en euros l'année concernée.